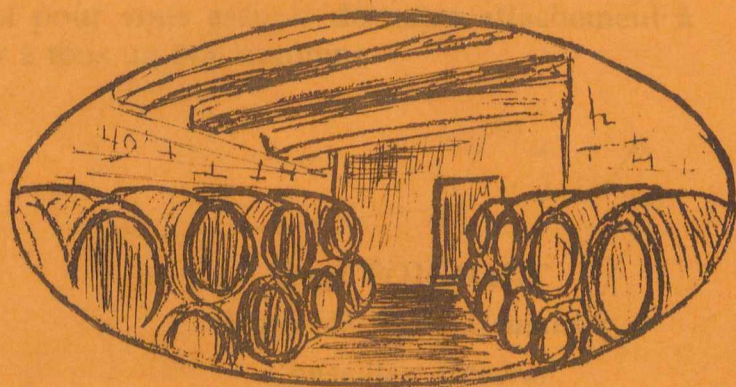


BASSE GOULAINÉ

INFORMATIONS



SEPTEMBRE 1989



LE MOT DU MAIRE

Chers Goulainais et Goulainais,

A l'occasion de ce flash de septembre, permettez-moi de souligner en quelques lignes certaines grandes réalisations ou projets immédiats qui marqueront l'histoire de notre commune.

Rentrée scolaire oblige, je citerai bien évidemment le lycée de la Herdrie. Pari gagné d'accueil d'un établissement de 1200 élèves dans une commune de 6000 habitants et superbe réalisation pour nos jeunes, dans un cadre exceptionnel, qui honore notre commune !

Quelques premières pierres pour autres constructions d'exception seront posées dans les toutes prochaines semaines ; je veux parler de la nouvelle école maternelle de la Champagnère qui elle aussi doit s'intégrer dans un cadre boisé très agréable et de la maison de retraite du Moulin Soline qui, proche du centre bourg, dominera la vallée.

J'ajouterai les importants travaux de la zone d'activités "Pôle Sud" et la création de deux syndicats intercommunaux : l'un pour le suivi hydraulique et la mise en valeur du patrimoine touristique du bassin versant de la Goulaine (13 communes) (station de pompage à l'exutoire de la Goulaine notamment, dont les travaux sont commencés) et l'autre pour la construction et la gestion d'équipements sportifs au lycée (30 communes).

Nous nous souviendrons donc de cette année 1989, par ailleurs année de sécheresse exceptionnelle, appréciée par les uns, difficile pour les autres, année de bon vin puisqu'en cette période d'après vendanges, l'on parle déjà d'un cru hors du commun de notre muscadet national, année de manque d'eau, d'incendies et autres pollutions qui accompagnent malheureusement ces situations.

Mes collègues se joignent à moi pour vous assurer de notre attachement à Basse Goulaine et vous souhaiter à tous un bon automne.



Serge POIGNANT
Maire de Basse Goulaine
Conseiller Général

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS MAI 1989

SEANCE DU 23 JUIN 1989

- Institution d'un Droit de Prémption Urbain sur les zones U et Na du P.O.S.
- Acquisition de terrains dans l'île d'Orion et transactions diverses pour aménagements de voirie.
- Vote d'un abattement supplémentaire à la Taxe d'habitation.
- Extension du service de Halte-Garderie à cinq demi journées par semaine.
- Approbation du financement prévisionnel et décision de réalisation des emprunts.
- Fixation du prix du Billet Mensuel Jeune pour les circuits desservant les écoles primaires et maternelles.

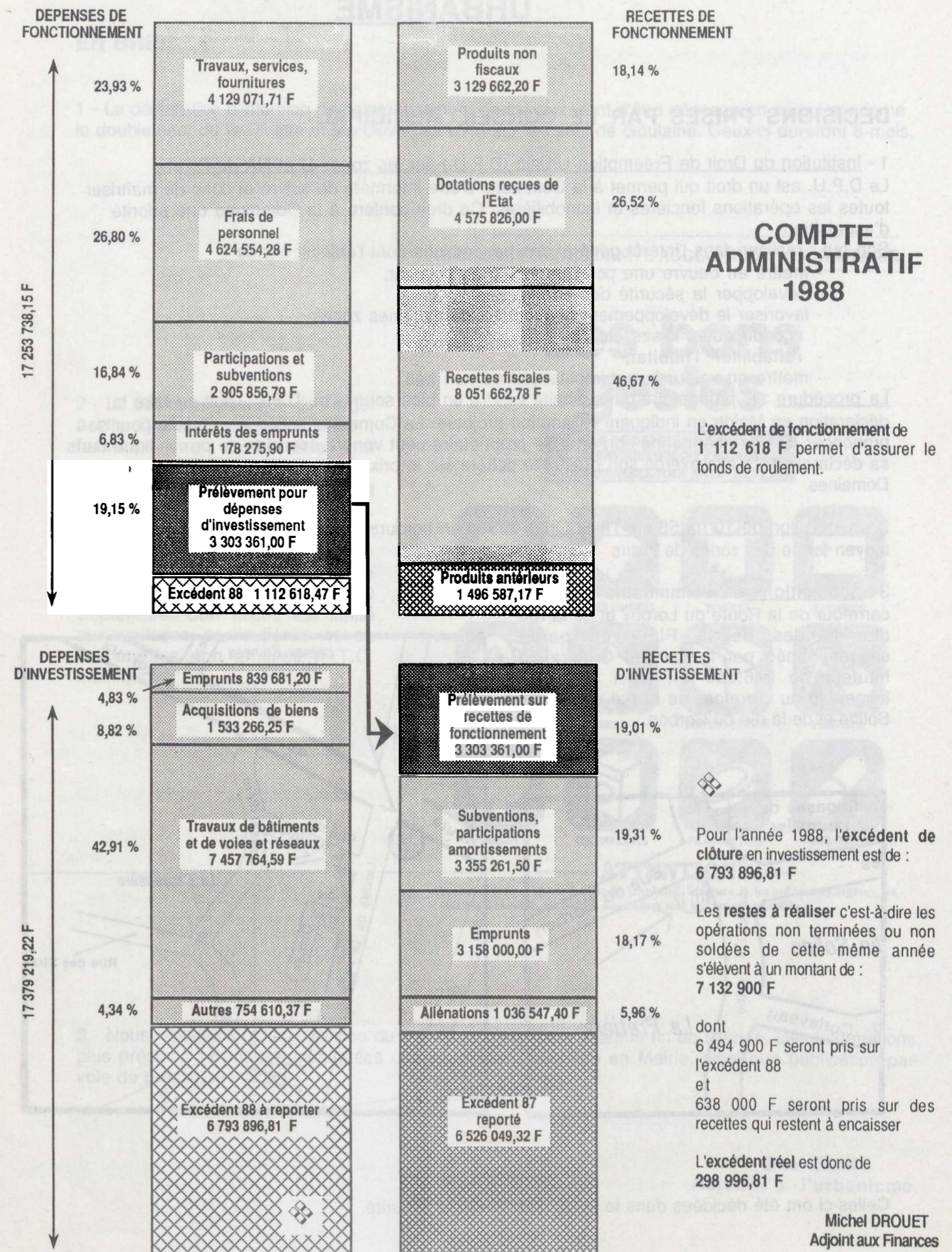
SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 1989

- Demande de concours de la Direction Départementale de l'Équipement pour une mission de maîtrise d'œuvre des travaux de réalisation du plateau sportif du Lycée de la Herdrie, dans l'attente de la constitution d'un Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 1989

- Désignation du Jury d'Assises pour 1990.
- Fixation de participations financières aux dépenses d'équipements publics pour des lotissements.
- Acquisition de deux parcelles à proximité de la Z.A.D. du Bois Brûlé et d'un terrain au lieu-dit "l'Ecluse".
- Adhésion au système "Téléalarme" mis en place par le Département.
- Demande de concours de l'Équipement pour une étude générale du réseau d'eaux pluviales, la réalisation d'une voie nouvelle à la Tréperie et les abords de la nouvelle école maternelle.
- Conclusion du marché d'architecture et lancement des appels d'offres de la nouvelle école maternelle.
- Syndicat Intercommunal de réalisation et de gestion des équipements sportifs du Lycée. Décisions sur les participations communales.

FINANCES COMMUNALES



URBANISME

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1 - Institution du Droit de Prémption Urbain (D.P.U.) sur les zones U et NA du P.O.S.

Le D.P.U. est un droit qui permet à la Commune d'être informée, de suivre et donc de maîtriser toutes les opérations foncières et immobilières. Ce droit confère à la Commune une priorité d'acquisition.

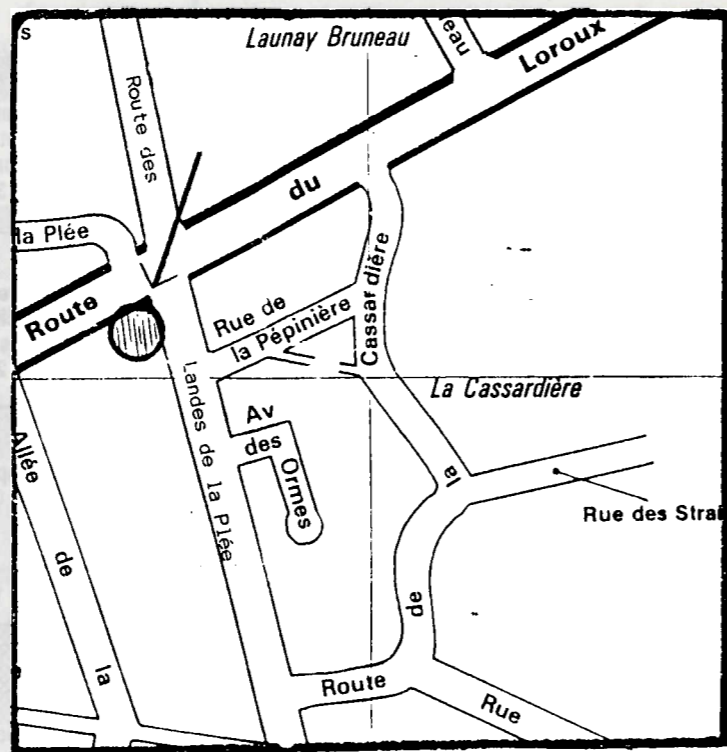
Son but : réaliser dans l'intérêt général des transactions dont l'objectif est de :

- mettre en oeuvre une politique locale de l'habitat,
- développer la sécurité des administrés,
- favoriser le développement harmonieux de certaines zones : économiques, loisirs etc...
- réhabiliter l'habitat,
- mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti.

La procédure : le propriétaire qui souhaite vendre un bien soumis au D.P.U., doit en faire la déclaration en Mairie en indiquant l'aliénation projetée. La Commune a dès lors 2 mois pour se prononcer. Si elle abandonne son droit, le propriétaire peut vendre son bien au prix indiqué dans sa déclaration. Si elle exerce son droit, elle achète sur le prix de l'estimation du Service des Domaines

2 - Acquisition de 10 ha 58 sur l'île d'Orion située en bordure de Loire, dans le but de réaliser à moyen terme des zones de loisirs

3- Acquisition d'un immeuble bâti au carrefour de la Route du Loroux et de la rue des Landes de la Plée (en partie subventionnée par le Conseil Général, à hauteur de 246.000 F), ainsi que d'un immeuble au carrefour de la rue du Moulin Soline et de la rue du Corbon.



Celles-ci ont été décidées dans le souci d'améliorer la sécurité.

EN BREF

1 - La déclaration d'intention de commencement de travaux vient d'être déposée en ce qui concerne le doublement de la Divatte et les Ouvrages d'Art sur le canal de Goulaine. Ceux-ci dureront 8 mois.

8 DECHETTERIES DANS L'AGGLOMERATION NANTAISE

Les bons gestes

PLUS DE DEPOTS SAUVAGES !!!
UN ENVIRONNEMENT PROTEGE.
DEBARRASSEZ-VOUS NOTAMMENT



ATTENTION

Les apports de produits dangereux (explosifs, toxiques...), les ordures ménagères, les cadavres d'animaux, les déchets hospitaliers sont strictement interdits.

3 - Nous rappelons qu'une révision du P.O.S., commencera avant la fin de l'année. Des informations plus précises seront communiquées ultérieurement (affichage en Mairie, ainsi que publication par voie de presse).

Gils BLIN
Adjoint à l'urbanisme

BATIMENTS COMMUNAUX

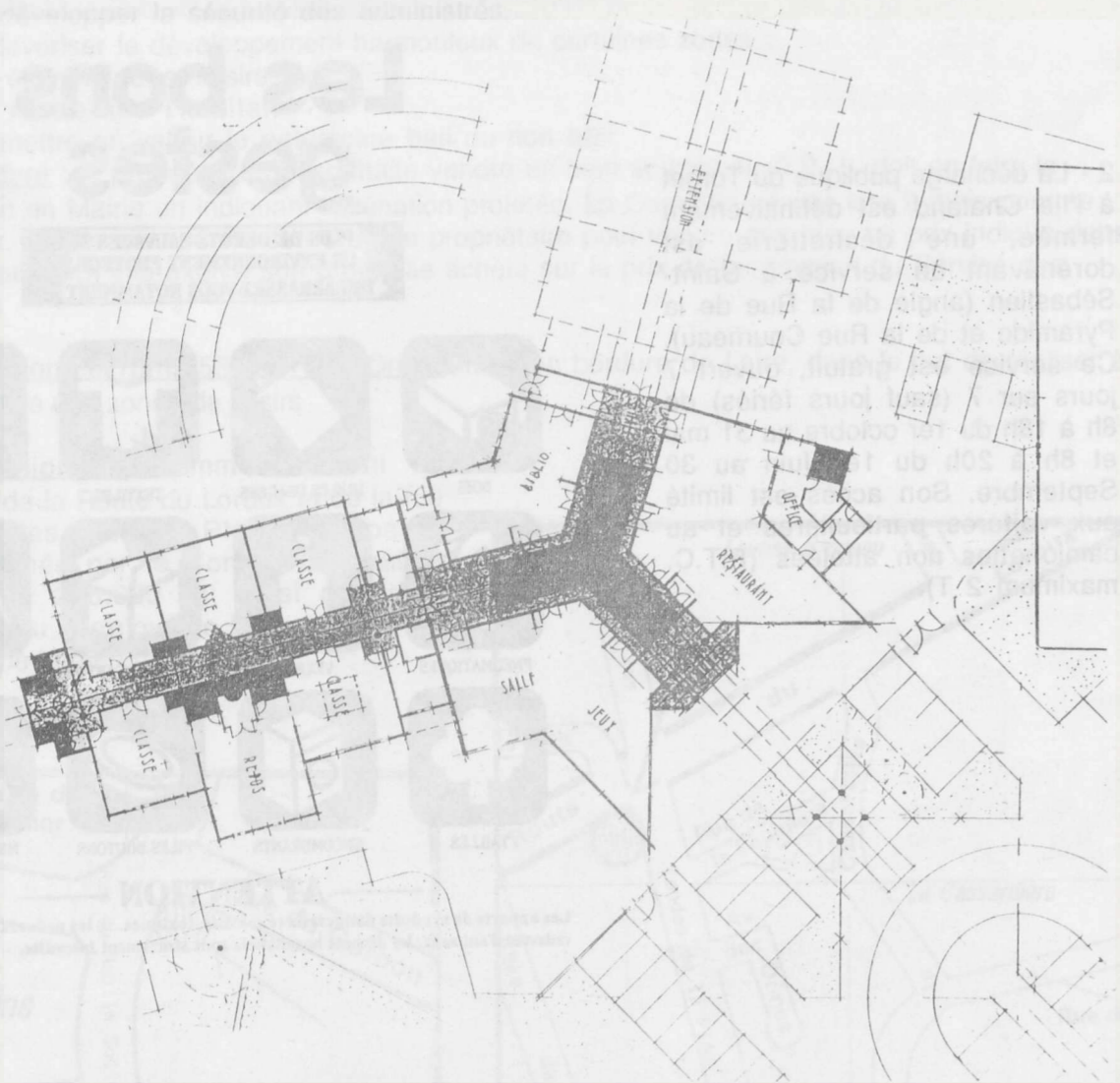
ECOLE MATERNELLE DE LA CHAMPAGNERE

Présentation du projet

La future école maternelle sera construite sur le secteur de la Champagnère, à l'angle de la rue des Landes de la Plée et la rue de la Champagnère.

Un rond point sera aménagé dans ce carrefour afin de permettre les accès à l'école en toute sécurité.

L'école sera implantée sur un terrain relativement boisé. La construction, élaborée par M. ROCH, Architecte, est distribuée de part et d'autre d'un triangle qui est le point repère de toute l'organisation et la géométrie du bâtiment.



Ce projet se présente en deux parties distinctes :

- l'espace triangulaire central regroupant les parties communes : hall - salle de restaurant - bibliothèque - salle de jeux.

- l'aile ouest comportant les 5 classes et la salle de repos.

Une extension est projetée de façon symétrique.

Ce bâtiment à rez de chaussée viendra s'intégrer dans le site, en particulier par le choix des toitures tuiles.

Les travaux de construction débuteront durant le 4ème trimestre 1989 de façon à rendre cette école opérationnelle à la rentrée de septembre 1990.

SECURITE

Comme vous avez pu le remarquer, une rampe de ralentissement a été mise en place rue Busson Billault.

Cet équipement devait répondre à deux exigences :

- 1- améliorer la sécurité des piétons vis à vis de la vitesse excessive de véhicules traversant le bourg,
- 2- permettre la poursuite de courses cyclistes à Basse-Goulaine.

A titre d'essai, il a donc été réalisé une rampe démontable de faible hauteur (5cm), son démontage laisse ainsi la chaussée intacte.

En plus de sa couleur jaune et noir la rendant particulièrement visible, des marquages au sol complètent cette signalisation afin d'éviter l'effet de surprise" pour les usagers de la route.

Malgré la gêne causée par ce ralentisseur, tout le monde comprendra sa réalisation motivée par une amélioration de la sécurité.

Dominique DESTOUCHES
Adjoint aux Bâtiments Communaux

UN ETE AU PAYS DE GOULAIN

Quel bel été nous venons de vivre ! Il était bon de se promener au bord du canal, pour ceux qui n'étaient pas partis en vacances, et qui se reposaient ainsi de la lourde chaleur de la ville proche.

Il paraît que certains soirs, il faisait encore plus chaud, du côté de la salle Paul Bouin :

Deux spectacles différents étaient proposés, un concert de rock et un festival de danses folkloriques. Puis venaient les fêtes traditionnelles de l'été : les **Feux de la Saint-Jean**, sous une forme nouvelle alliant les variétés et la danse autour du feu, et la **Fête Nationale du 14 Juillet**, avec son feu d'artifice qu'un millier de personnes put contempler, prolongé par le bal public place Saint-Brice. Une nuit, dit-on, qui ne fut pas triste.

Nous serons encore plus nombreux la prochaine fois.

Un aspect de ces fêtes est à souligner :

la grande diversité de l'âge des participants à ces festivités. Jeunes et moins jeunes se sont retrouvés au coeur de leur village, créant une saine et joyeuse animation.

Antoine Blanchard
Conseiller Municipal
Subdélégué à la communication.

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION (RMI)

L'exigence d'une solidarité active :

La loi du 1er décembre 88 a pour but de donner à ceux qui n'ont pas les moyens de mener une existence digne. Elle doit permettre d'agir en profondeur pour créer les conditions de la réinsertion des personnes en difficulté et âgées de plus de 25 ans.

Comme son nom l'indique, elle comporte deux données inséparables, car il ne s'agit pas d'une nouvelle forme d'assistanat :

1) **des droits sociaux** (minimum de ressources, couverture maladie, éventuellement aide au logement.)

2) un contrat d'insertion

s'inscrit dans une démarche définie par la Commission Locale d'Insertion. Il comprendra des actions d'insertion sociale ou professionnelle adaptées aux possibilités du bénéficiaire et de sa famille.

- 1 - aide des bénéficiaires à retrouver ou à développer leur autonomie sociale.
- 2 - des actions de formation qualifiante (stages)
- 3 - des activités d'insertion en milieu professionnel.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement ou les démarches à accomplir, le Bureau des Affaires Sociales de votre mairie est à votre disposition.

"L'EMPLOI - MODE D'EMPLOI"

La difficulté de trouver un travail lorsque l'on est demandeur d'emploi, est malheureusement une évidence.

" Ai-je vraiment mis toutes les chances de mon côté ?"

La Commission des Affaires Sociales a réfléchi à ce problème, et vous propose, vous qui êtes persuadés qu'en étant mieux armés, vous augmenterez vos possibilités d'être sélectionnés, d'assister à une première réunion débat, salle St Brice,

le JEUDI 19 OCTOBRE à 20H30.

ATTENTION : il ne s'agira pas de procurer un emploi, mais de sensibiliser et fournir un certain nombre de conseils sur :

- * Les moyens de la recherche d'un emploi : réponse à une annonce, et démarche volontaire.
- * La rédaction d'un curriculum vitae.
- * La présentation et l'attitude à adopter lors d'un entretien.

Cette réunion sera animée par Monsieur Antoine BLANCHARD, Conseil en recrutement, membre de cette Commission.

Il assurera d'autre part des permanences en mairie pour étudier les cas particuliers les samedis 18 novembre et 2 décembre, de 10 H à 12 H.

Prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie dans la semaine précédente.

"TELEALARME"

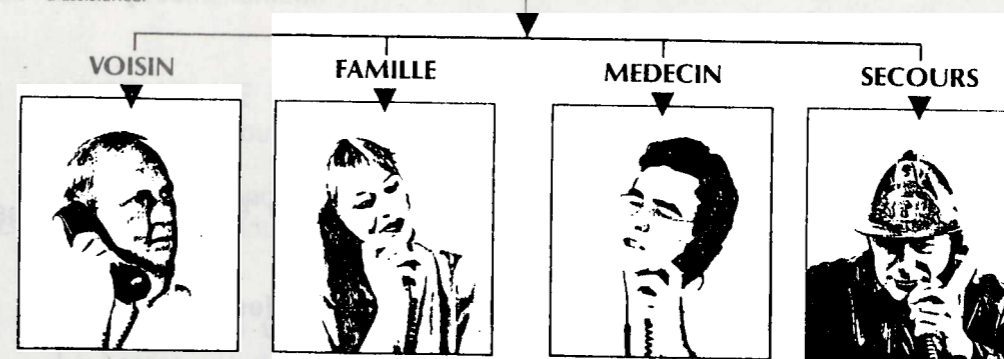
fonctionne de façon simple.



ORGANIGRAMME de fonctionnement. Au moindre problème, tirez ! Automatiquement, ce petit geste déclenche la mise en action de votre téléphone. Votre téléphone compose automatiquement le N° 18. A la réception de votre appel (au Centre de Secours Principal des Sapeurs Pompiers de Nantes ou au Service Départemental d'Incendie) on sait que c'est vous qui appelez, qu'il vous est arrivé quelque chose, que vous avez besoin d'assistance.



SELON les instructions que vous aurez données en adhérant au Service de TELEALARME, le central 18 selon votre besoin appellera vos voisins, votre famille, le médecin ou le secours d'urgence. En quelques instants vous serez assisté. Quelle tranquillité !



Avec le Concours du Conseil Général

Votre Mairie vous propose ce service :



M. - Mme.....

Adresse.....

N° Tél.....

est intéressé (e) par une information concernant l'installation et le fonctionnement de la "TELEALARME"

à retourner à la Mairie de BASSE-GOULAIN

44115 BASSE-GOULAIN

ASSISTANTE MATERNELLE une profession à domicile

Devant le nombre croissant d'enfants à garder sur notre commune et devant le manque d'assistantes maternelles agréées nous sollicitons de futures candidates.

Assistante Maternelle est une profession à l'écoute de l'enfant apportant :

- un petit revenu d'appoint, déclaré mais non imposable,
- la couverture maladie, maternité, chômage, retraite.

Pour devenir Assistante Maternelle il est nécessaire d'obtenir un agrément. cette démarche est peu contraignante et permet de déterminer :

- que vous êtes en bonne santé,
- capable d'apporter les soins et l'affection nécessaires à l'épanouissement d'un jeune enfant,

- que votre environnement est chaleureux.

Pour plus d'information s'adresser :
 Au Centre Médico-Social de Basse-Goulaine
 ou au secrétariat du centre social : 40.34.39.85

INFORMATIONS "HALTE-GARDERIE"

La HALTE-GARDERIE est assurée par Madame Geneviève MOREAU "éducatrice de jeunes enfants".



Les jours et heures d'ouverture sont les suivants :

- ° le lundi de 9 heures à 12 heures
 et de 13 heures 30 à 17 heures 30
- ° le mardi de 13 heures 30 à 17 heures 30
- ° le vendredi de 9 heures à 12 heures
 et de 13 heures 30 à 17 heures 30

Marie Sylvie PETIT
 Adjointe aux Affaires Sociales

44115 BASSE-GOULAIN

JEUNESSE & SCOLARITE

La rentrée scolaire 89/90 s'est passée dans de bonnes conditions.

ECOLE MATERNELLE DU GRIGNON

Une demande d'ouverture de classe supplémentaire avait été faite par la Directrice auprès de l'Académie, mais, le jour de la rentrée, nous n'avions aucune information officielle.

Ce n'est que le 11 septembre que l'Inspection Académique a donné son accord pour l'ouverture d'une nouvelle classe, portant ainsi à 8 le nombre de classes du groupe maternelle, qui accueille 281 enfants.

Ce chiffre est important et l'on comprend l'intérêt qu'il y a à tout mettre en oeuvre pour que les travaux du nouveau groupe scolaire de la CHAMPAGNERE puissent commencer rapidement afin que, pour la rentrée scolaire 90/91 un transfert de classes puisse avoir lieu.

A ce jour, nous pouvons dire que les appels d'offre sont lancés et que les travaux vont pouvoir démarrer prochainement.

ECOLE MATERNELLE PRIVEE Ste MARIE

La Directrice nous a informés d'une ouverture de classe connue à la fin du mois de juin dernier.

Ce sont donc deux classes maternelles supplémentaires qui fonctionneront cette année à Basse-Goulaine, traduisant notamment l'arrivée de jeunes couples dans notre Commune.

ECOLE PRIMAIRE DU GRIGNON

Là encore une demande d'ouverture de classe supplémentaire avait été faite auprès de l'Académie, mais il n'y a pas eu de réponse favorable.

L'effectif de l'école primaire est actuellement de 386 élèves répartis sur 14 classes.

RESTAURANT SCOLAIRE

Plus de 550 enfants provenant des écoles publiques et des écoles privées fréquentent régulièrement le restaurant.

Il est rappelé que les enfants déjeunant occasionnellement au restaurant doivent être munis d'un ticket repas. Ceux-ci sont à retirer le mercredi matin à la Mairie, aux heures habituelles d'ouverture. Pour les personnes ne pouvant se déplacer ce jour là, il y a toujours la possibilité d'adresser une demande écrite à la Mairie, accompagnée d'un chèque correspondant au nombre de tickets demandés (coût d'un repas = 15 Frs).

ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Pour des raisons de sécurité (enfant jouant dans la cour), nous vous informons que les voitures ne sont désormais plus autorisées à pénétrer dans l'enceinte de la cour. Nous sommes certains que vous comprendrez le bien-fondé de cette décision et nous vous remercions de bien vouloir la respecter, ceci dans l'intérêt de tous.

LYCEE DE LA HERDRIE

En l'attente de réalisation des équipements sportifs sur place les élèves seront transportés vers des gymnases voisins (Basse-Goulaine, Haute-Goulaine, Vertou, les Hauts Thébaudières).

Les créneaux horaires sont d'ores et déjà réservés et le transport s'organise actuellement.

Nicole ROUSSEAU
 Adjointe "Jeunesse & Scolarité"

RESTAURANT SCOLAIRE

MENUS OCTOBRE 1989

LUNDI 2 OCTOBRE PAMPLEMOUSSE POULE S&S SUPREME RIZ CREOLE FROMAGE POMME CUITE	MARDI 3 OCTOBRE RADIS BEURRE SPAGUETTI BOLOGNAISE YAOURT FRUIT	JEUDI 5 OCTOBRE SALADE DE TOMATES GRILLETTE DE PORC EPINARDS MOUSSE CHOCOLAT GATEAUX SECS	VENDREDI 6 OCTOBRE OEUF VINAIGRETTE FILET DE LIEU POMMES PERSILLEES ENTREMET VANILLE FRUIT
LUNDI 9 OCTOBRE MELON PAUPIETTES S&S CHASSEUR HARICOTS VERTS ENTREMET PRUNEAUX	MARDI 10 OCTOBRE CAROTTES RAPEES HACHIS PARMENTIER SALADE FROMAGE COMPOTE	JEUDI 12 OCTOBRE SALADE VERTE+FROMAGE OMELETTE JAMBON CREME ANGLAISE QUATRE QUART	VENDREDI 13 OCTOBRE CHOU FLEUR VINAIGRETTE LANGUE S&S PIQUANTE PATES FROMAGE FRUIT
LUNDI 16 OCTOBRE SALADE DE TOMATES CASSOLET SALADE FROMAGE COMPOTE	MARDI 17 OCTOBRE TABOULE ROTI D'INDONNEAU PETITS POIS FLAN FRUIT	JEUDI 19 OCTOBRE SARDINES BEURRE SAUTE DE BOEUF PUREE DE CAROTTES RIZ AU LAIT FRUIT	VENDREDI 20 OCTOBRE MUSEAU VINAIGRETTE FILET DE MERLU POMMES PERSILLEES YAOURT FRUIT

ECOLE SAINTE MARIE & SAINT-BRICE

La création d'une nouvelle salle de classe, et la réalisation d'une salle pédagogique ont été l'objet d'importants travaux pendant l'été, à l'école Saint-Brice. L'embellissement de l'école est complété par une fresque réalisée fin juin par les élèves, avec les conseils de leurs enseignants. Les enfants ont eu ainsi l'occasion d'exprimer et de partager leur sens de la créativité.

NICOLE THIBAUD



L'école Sainte-Marie accueille, ceci dès le premier jour de la rentrée, les enfants âgés de deux ans et demi.

L'autorisation d'ouverture de classe délivrée fin juin, a permis à l'équipe enseignante d'organiser la structure d'accueil des nouveaux élèves.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

NICOLE DAUBISSE

AMICALE LAIQUE

REPRISE DES ACTIVITES

GYMNASTIQUE ENFANTS : avec une monitrice diplômée pour les 4-6 ans, le mercredi après-midi.

Renseignements : Mme AUGER Tel. 40.03.57.94

POTERIE ENFANTS : Le mercredi de 14h30 à 16h, pour les plus de 7 ans

Renseignements : Mme PASQUEREAU tel. 40.03.54.29

INITIATION à L'ANGLAIS : pour les 4 à 10 ans, grâce à la méthode des mini-schools, le mercredi matin.

Renseignements : Mme CERDAN Tel. 40.06.05.08

BIBLIOTHEQUE : Enfants et adultes, salle de l'ancienne maternelle (derrière la mairie)

Horaires :
 Mardi 16h30 - 18h
 Mercredi 10h30 - 11h30
 Vendredi 16h30 - 17h30
 Samedi 11h - 12h

Bourse aux livres : Une bourse aux livres est prévue les 20 et 21 octobre.

Les livres qui portent sur la Révolution Française : La bibliothèque Centrale de Prêt a confié pour deux mois environ à la bibliothèque de Basse-Goulaine 80 ouvrages qui traitent de cette période.

Renseignements et inscriptions sur place.

BOXE FRANCAISE : avec un moniteur diplômé.

- Enfants (filles et garçons) à partir de 7 ans, le mercredi après-midi, dans le préau de l'école du Grignon.

- Adolescents et adultes le lundi et le jeudi de 18h30 à 20h.

Cours compétition le mardi à 18h30

Renseignements : Mr GUINEBAUD, Tel. 40.03.51.23

VOLLEY-BALL : entraînement et détente, le vendredi à 21h, salle omnisports.

Renseignements : Mr GOUNOT tel. 40.03.58.36.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : adultes, le lundi de 18h45 à 20h, salle omnisports.

Renseignements : Mme LELU, tel. 40.03.57.22

COUTURE : pour débutantes ou confirmées, avec une monitrice diplômée.

3 séances possibles :
 vendredi 9h45 - 11h45
 vendredi 13h30 - 16h
 lundi 19h30 - 22 h

salle de l'ancienne maternelle

Renseignements : Mme MONTEGUT Tel. 40.06.04.53

CINE-CLUB : dans la petite salle Paul Bouin, le vendredi soir, à 20h30

6 octobre	Le nom de la rose
20 octobre	Colère en Louisiane
17 novembre	Hannah et ses soeurs
8 décembre	Le grand chemin
5 janvier	Jean de Florette (scope)
19 janvier	Manon des sources (scope)
2 février	La trace (scope)
2 mars	La mouche

Par ailleurs, vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates de nos deux premières soirées récréatives de l'année.

- Le **Mercredi 11 octobre, soirée café-théâtre**, dans le cadre du concours national de café-théâtre, avec deux troupes du département.

- Le **Samedi 4 Novembre, grande soirée antillaise** avec l'orchestre "SOLEIL 2000". Danse, chant, dégustation de produits des îles.

AMICALE SAINT-BRICE

L'Amicale Saint-Brice est composée d'Anciens élèves, parents, amis et sympathisants des écoles St Brice et Ste Marie ainsi que de la paroisse.

La kermesse paroissiale qu'elle organise lui apporte des ressources qui lui permettent d'apporter une aide financière appréciable aux écoles et à la paroisse.

En septembre, un rallye est organisé, journée où les amicalistes se retrouvent dans la détente et la bonne humeur.

Si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez prendre contact avec :

Mr CASSARD Yves	Tel. 40.06.03.81
Mr THIBAUD Gilbert	Tel. 40.03.58.12
Mr BORDET Claude	Tel. 40.03.57.74
Mr GUILLONNEAU Joseph	Tel. 40.06.01.88

BONNE RENTREE à TOUS.

LA F.C.P.E.

C'est qui ?

Une association de parents d'élèves : la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques.

Elle a été créée le 23 avril 1947, est régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique en 1951.

Pour quoi des Conseils de parents d'élèves ? Parce que chaque regroupement de ses adhérents auprès d'une école, d'un collège ou d'un lycée s'appelle un conseil local.

Tous ses militants sont des bénévoles.

La F.C.P.E. est la plus importante de toutes les associations de parents d'élèves.

Pourquoi ?

Les parents qui rejoignent la F.C.P.E. connaissent les grandes luttes qui ont jalonné son histoire et qui continuent à motiver tous les membres.

Les grands idéaux de la F.C.P.E. s'appellent :

- **Laïcité** : attaché au respect de tous les individus quelque soit leur race, leur religion, leurs idées philosophiques ou politiques dans la société, la F.C.P.E. exige que le même respect se vive dans l'école. Cette exigence est le fondement de toute vie démocratique, qui accepte et s'enrichit de la diversité des individus.

La F.C.P.E. défend l'école publique, ouverte à tous.

- **Gratuité** : un facteur de l'égalité devant l'éducation est la gratuité. La F.C.P.E. au fil des années, est intervenue pour une réelle gratuité de l'enseignement, tant il est vrai qu'elle est sans cesse remise en cause. Elle reprend sa lutte pour la gratuité des transports scolaires.

La F.C.P.E. demande que la gratuité s'étende jusqu'au lycée et souhaite que le système d'aide aux familles soit revu.

- **Réussite** : la F.C.P.E. intervient dans toutes les instances afin de favoriser la réussite des jeunes. Elle agit pour les créations de classe, pour la diminution des effectifs par classe, pour le remplacement des enseignants.

L'orientation des élèves selon leurs désirs et leurs capacités est une de ses préoccupations essentielles.

Son rôle

La F.C.P.E. défend les intérêts des jeunes et des familles.

Elle transmet, à toutes ses structures, toutes les informations concernant le système scolaire, son évolution. Deux revues nationales, un journal sur minitel, des circulaires sont ses outils principaux.

Elle représente les familles :

- dans les différents conseils : conseils d'école ou d'administration, conseils académiques et départementaux, conseils de classe, etc...
- dans les commissions : commission d'appel en cas de recours, commissions d'affectation des élèves, commissions des bourses etc...

La F.C.P.E. intervient au niveau national pour exiger les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'Education Nationale au moment des préparations et votes des budgets.

La F.C.P.E. ne limite pas son champ d'intervention aux problèmes financiers. Elle exige que programmes et contenus de l'enseignement s'adaptent à l'évolution de la société, qu'aide et soutien soient apportés aux élèves en difficulté, que l'intégration d'enfants handicapés se réalise davantage.

Est-ce tout ?

La F.C.P.E. propose aussi des services :

- Services d'information
- Assurance scolaire.



LA DEED

LYCEE DES BOURDONNIERES
L. P. DES BOURDONNIERES

L'Assemblée Générale de notre association se tiendra le :
22 Septembre 1989 à 20H30 au Lycée.

Nous y ferons un bilan de nos actions pour l'année écoulée et nous informerons les nouveaux arrivants de la vie de l'Etablissement.

La P.E.E.P. est présente au conseil d'administration, aux conseils de classe et aux commissions d'appel.

Venez vous informer, nous sommes là pour vous faire profiter de notre expérience du Lycée.

Présidente
Mme DUMONT
Tel. 40.06.05.03

Secrétaire
Mme DALLOZ
Tel. 40.34.33.10

Le Bureau
Trésorier
Mr DUMONT
Tel. 40.34.09.97

ECOLE DE MUSIQUE

Les cours donnés dans le cadre de l'Ecole débuteront la première semaine d'octobre.
Les personnes qui n'ont pu se faire inscrire aux dates prévues peuvent prendre contact avec le Président :

- Mr Michel MOREAU - 15, rue de la Prise Tel. 40.03.53.73

L'école projette, en principe pour fin octobre - début novembre, un bal disco. la tenue de cette manifestation vous sera confirmée notamment par voie d'affichage.

Rappel des cours proposés par l'Ecole :

- Jardin musical pour les plus petits
- Solfège
- Piano
- Orgue
- Guitare
- Batterie
- Saxophone
- Accordéon
- Violon
- Flûte à bec et traversière
- Chorale et chœur d'enfants.

CHORALE LITURGIQUE

Responsable : Françoise GANUCHAUD Tél. 40.03.55.98

Répétitions de septembre à fin mai de 20h30 à 22h, le lundi, salle de la cure.

Participant à l'animation des grandes fêtes religieuses mais aussi aux dimanches ordinaires, notre groupe comprend actuellement 31 personnes dont 3 jeunes.

Nous préparons plus particulièrement : la Toussaint, Noël, Pâques, Profession de foi et Confirmation et lançons l'apprentissage de nouveaux chants d'assemblée.

Pour participer il n'est pas nécessaire de connaître le solfège, il suffit d'aimer chanter et de se rendre disponible pour les prestations de la chorale. L'inscription est gratuite. Si vous voulez vous joindre à nous, venez à une répétition, le lundi, vous serez les bienvenus.

Françoise GANUCHAUD

COMITE DE JUMELAGE

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage se déroulera le :

Vendredi 29 septembre à 20h30, salle Paul BOUIN.

Tous les adhérents sont invités à participer à cette assemblée, ainsi que toutes les personnes intéressées par le jumelage entre Basse-Goulaine et Theley.

CLUB INFORMATIQUE DE BASSE-GOULAIN



Après avoir connu un succès important puisque plus de 200 personnes se sont inscrites au Club et ont suivi les "cours" d'initiation ou de perfectionnement au langage 'Basic', le Club informatique est actuellement en sommeil.

Devra-t-on dire "Et le combat cessa faute de combattants" ? ou est-ce parce que vous en attendez autre chose que vous avez "déserté" ?

Pour savoir s'il faut relancer le Club sur de nouvelles bases nous demandons aux personnes intéressées de bien vouloir nous faire connaître leurs désirs dans ce domaine.

Renvoyez le questionnaire ci-dessous (ou recopiez le) à :
Yves Ribordy 1, av. des Ormes à BASSE-GOULAIN.

	OUI	NON
Initiation Langages (Pascal, C, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présentation de Logiciels professionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Initiation (ou perfectionnement) aux Traitements de Texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Initiation (ou perfectionnement) aux Tableurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Initiation (ou perfectionnement) à la gestion de fichiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom et adresse		
Etes-vous intéressé pour être animateur au Club ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CLUB DE PHILATELIE

COLLECTION DE TIMBRES

Reprise des activités le MERCREDI 4 OCTOBRE à 17h30, ancienne école maternelle, derrière la Mairie.

COLLECTE DU PAPIER

Un endroit est prévu sous le préau de l'ancienne école maternelle, derrière la Mairie.



et toute son équipe vous propose d'utiliser vos loisirs dans diverses activités :

CARTONNAGE
PEINTURE SUR SOIE, COTON, SATIN
TRICOT, CROCHET
POTERIE
DENTELLE DE LUXIEUL
BRICOLAGE.

Les inscriptions auront lieu tous les samedis de 9h à 12h à partir du 8 Septembre Salle du Zodiaque (face à la poste).



CLUB YOGA

Les cours de **YOGA** reprendront dans les locaux de l'ancienne école maternelle de Basse-Goulaine, le jeudi 14 septembre 1989.

Pour les **inscriptions**, une permanence sera assurée au même lieu le lundi 11 septembre, à partir de 18 heures. Se munir de 4 enveloppes timbrées.

Cours prévus : Lundi et jeudi, de 18h à 20h
Mercredi et Jeudi, de 10h à 11h30

Renseignements : 40 06 01 65 - 40 34 51 26 - 40 34 50 02

BOUQUET D'AUTOMNE

Rappelons que les cours de Psychomotricité reprennent en octobre :

- **La relaxation** : pour laquelle il n'est pas nécessaire de fournir des efforts physiques importants comporte des exercices de prise de conscience du corps, de ses limites et de la respiration dans le calme, avec relâchement et détente.
- **Gymnastique douce** : des exercices à caractère psychomoteur avec travail de l'équilibre, de la coordination, de la mémoire, de la concentration et de l'assouplissement articulaire et musculaire.

Pour tous renseignements et inscriptions :
le jeudi après midi de 14h à 17h30 Ex école maternelle près de la Mairie.

L'EXPOSITION-VENTE se tiendra Salle Paul Bouin
Samedi 25 Novembre 1989 de 14h à 19h
Dimanche 26 Novembre 1989 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Retenez déjà ces dates. Merci

M.P.



TENNIS-CLUB

Effacité sportive + ambiance, au bilan du TENNIS-CLUB

Vendredi 8 septembre, se tenait dans la petite salle Paul Bouin l'Assemblée Générale du Tennis Club de Basse-Goulaine, rassemblant une soixantaine de personnes.

Dans une ambiance amicale, le Président Loïc PAIRE, a prononcé son allocution d'ouverture sous une banderole "Bienvenue au Tennis-Club de Basse-Goulaine" qui situe l'esprit qui règne dans cette association.

Après le rapport financier (Chantal Rolland) et le rapport moral (Jean-Yves Fimbel) chaque responsable prenait la parole pour développer les grandes lignes de son action.

Il nous faut surtout retenir :

- La création d'un bureau jeunes, permettant de prendre encore plus en considération leurs problèmes spécifiques, et aussi de leur confier les moyens de gérer eux-mêmes leurs activités.

- La constitution d'un Comité Directeur donnant la possibilité à nos adhérents bénévoles de participer à des tâches ponctuelles, à partir de Janvier. Inscriptions auprès de Jean-Pierre HAUDEBERT.

- Un renforcement d'un point important du règlement intérieur : il y a beaucoup trop de réservations pour "invités". Devant ces abus qui privent des adhérents de la possibilité de jouer à l'heure qui leur conviendrait, décision a été prise de supprimer la possibilité d'inviter dans la salle couverte.

- Le renouvellement de certains postes du Bureau, après le retrait pour raisons professionnelles de : Jean-Yves Fimbel, Gérard Baudry, Philippe Mallet. Merci pour tout le temps et toute l'énergie qu'ils ont eû à coeur de mettre à disposition du Club durant ce mandat.

- Une rétrospective de l'année écoulée, avec en particulier, la célébration du Xème anniversaire du T.C.B.G., qui était l'occasion de donner plus de faste au tournoi de Mai, ainsi qu'à la soirée annuelle, qui ne cesse d'améliorer son succès.

Regardons maintenant vers l'avenir, avec le programme de la saison 89-90.

- Celle-ci s'est ouverte par le tournoi de début de saison, du 9 au 17 septembre.

1 - 4 - 5 Novembre : Tournoi de Toussaint
- double dames, doubles messieurs
- double mixte adultes - double mixte jeunes

22 - 23 - 24 Décembre : Tournoi "open" benjamins(es) - minimes G.F.

26 au 31 Décembre : Stage jeunes toutes catégories
Nous attendons d'urgence des inscriptions de volontaires acceptant d'héberger ces jeunes - contacter Eliane FIMBEL - Merci -

12 Janvier : Galette des Rois

19 au 24 Février : Stage jeunes "Toutes catégories"

17 au 21 avril : Stages jeunes "Toutes catégories"

12 mai : Les 12 heures du tennis

26 mai : Soirée annuelle

23-27 mai :

Tournoi de fin de saison
- adultes "SD-SM" - jeunes toutes catégories

Juin :

Déplacement d'une journée à Roland Garros

Juillet :

Déplacement à Theley.

N'oublions pas, en conclusion, de saluer les résultats des équipes "fanion", et le bon maintien de l'ensemble des équipes engagées en compétition.

Le Bureau



NOUVEAU

GYMN AEROBIC

C'est décidé, cette année je fais de la gymn! ...

Vous le dites, alors faites-le Le premier cours est gratuit.

Pour tous renseignements :

Ghislain POMMIER Tel. 40.06.02.30

Bernadette DAGAN Tél. 40.06.08.55

M. Noëlle PICHAUD Tél. 40.03.54.56

DANSE RYTHMIQUE – MODERN'JAZZ

Nadine LUNION, professeur de Danse diplômée d'Etat, vous informe que ses cours ont repris depuis le Lundi 4 Septembre 1989.

- Cours pour enfant à partir de 4 ans, fillettes, jeunes filles, dames.
- Renseignements et inscriptions par téléphone au 40.50.33.31, tous les jours de 9h30 à 11h30 (sauf le Mercredi).

-Les cours de danse se déroulent au Club des Jeunes "Zodiaque" face à la Poste. **Inscription** également sur place chaque lundi et vendredi de 18h à 19h.

UN NOUVEAU CRAPA

Vous pouvez trouver autour du Lycée de Basse-Goulaine, deux pistes de CRAPA :
(le départ se trouve à gauche par rapport à l'entrée du Lycée)

l'une de 800 m fléchée jaune

l'autre de 1200 m fléchée rouge.

C'est deux pistes sont dès maintenant à votre disposition.



GYMNASTIQUE ENFANTS

Le Club des "Gais Lurons" association de gymnastique enfants, reprendra ses cours en septembre 89.

Les inscriptions se feront dans la salle le "Zodiaque" (face P.T.T.)

- le mardi 12 septembre de 18h à 19h30

- le mercredi 13 septembre de 11h à 12h.

Pour tout renseignement, contacter :

Catherine LE BRAZIDEC Tél. 40.06.04.26

Christine METAYER Tél. 40.03.53.68

Bernadette DAGAN Tél. 40.06.08.55



BASKET-CLUB

A l'aube de la nouvelle saison 89/90, le B.C.B.G. souhaiterait enrichir son effectif :

- ° de joueurs seniors
- ° d'encadrement

Il se peut que dans la Commune, il y ait :
des anciens joueurs qui souhaiteraient reprendre le basket ou tout au moins faire part de leur expérience en encadrant les équipes de jeunes ou donner toute autre forme d'aide.

Qu'ils sachent qu'ils seront les bienvenus.

Alors, dépêchez-vous en téléphonant au secrétariat du club au 40.03.52.14

VITE ! ON VOUS ATTEND



"EXTRA-PEDESTRES"

Calendrier des randonnées prévues pour le dernier trimestre 1989 :

- Dimanche	7 septembre	départ à 8h30
- Dimanche	8 octobre	départ à 8h30
- Dimanche	9 octobre	départ à 8h30
- Samedi	8 novembre	départ à 13h45
- Samedi	9 décembre	départ à 13h45

Comme d'habitude, les rendez-vous auront lieu au parking de l'ancienne "salle verte"



AMICALE CLUB CYCLOTOURISME (A.C.C.T.)

Avec le mois de septembre les activités hebdomadaires du club vont reprendre. C'est le moment pour toutes les personnes intéressées par le cyclotourisme de se faire connaître auprès des responsables du Club.

Activités

Le samedi : Départ à 14h toute l'année
Distance : 30 à 50 km

Le dimanche : Du 1er mars au 31 octobre

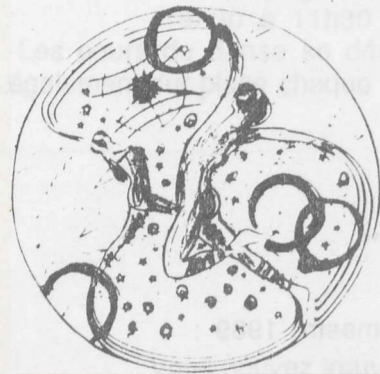
- Grand parcours	(60 à 80 km)	départ à 8h
- Moyen parcours	(40 à 60 km)	départ à 8h45
- Petit parcours	(30 à 40 km)	départ à 8h45

Du 1er novembre au 28 février

- Grand parcours	(60 à 70 km)	départ à 8h30
- Moyen parcours	(40 à 50 km)	départ à 8h30
- Petit parcours	(30 à 40 km)	départ à 9h

Composition du bureau

- **Président :** M. SAULNIER Christian
8 avenue de la Tréperie - Basse-Goulaine ☎ 40 03 56 34
- **Secrétaire :** M. DEBORD Christian
68 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ☎ 40 03 55 04
- **Trésorier :** M. ARCHIDOIT Jean
116 rue Croix des Fosses - Basse-Goulaine ☎ 40 03 58 90
- **Responsable communication :** Mme LE MAUR Nicole
62 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ☎ 40 06 01 19
- **Responsables sorties du samedi :**
 - Mlle BOUTIN Bernadette
60 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ☎ 40 06 03 75
 - Mme HEAS Juliette
18 rue de l'île de France - Basse-Goulaine ☎ 40 06 01-73
- **Responsable Jeunes :** M. LE NAHELEC Xavier
Rue de l'Echalier - Basse-Goulaine ☎ 40 03 56 72
- **Responsables documentation :**
 - M. CLEMENT Pierre
4 rue de la Chataigneraie - Basse-Goulaine... ☎ 40 03 46 13
 - M. GRAVOUILLE Louis
63 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ☎ 40 06 03 92



A.D.G.E.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE GYMNASTIQUE
D'ENTRETIEN
"cours adultes"

Pour votre forme, votre détente, les cours de gymnastique et danse Jazz reprennent le jeudi 14 septembre, salle du zodiaque, cotisations annuelles 200 FRF, horaires en salle.

Inscriptions au début des cours.

Nouveau cours de JAZZ pour 13 à 16 ans mixtes.



DANSE CLASSIQUE

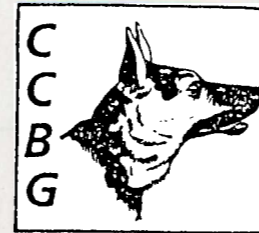
Une toute nouvelle association est née à Basse-Goulaine.
"LES BALLERINES DU MARAIS" vous propose des cours pour enfants débutants et initiés - le mercredi après-midi.

Vous êtes intéressés ?

Une permanence est assurée dans la salle de danse par le professeur (D.E. et confirmée)
° les mercredis 20 et 27 septembre 1989 de 14 à 17 heures, salle n° 2 Ancienne école maternelle, près de la Mairie.

Pour tous renseignements, contacter :

- ° Mme D. MORNET Tel. 40.36.88.41
- ° Mme M.J. SIMON Tel. 40.03.56.24



CLUB CANIN DE BASSE-GOULAIN

SEPTEMBRE : DEBUT DE LA NOUVELLE SAISON 89/90

TROIS DISCIPLINES AU CHOIX CETTE SAISON

L'AGILITY :

C'est la nouvelle discipline canine qui monte, qui monte... Ce sport s'apparente au JUMPING EQUESTRE et consiste à faire évoluer un chien dans un parcours composé d'obstacles dans un temps de base défini.

TOUTES LES RACES DE CHIENS SONT ACCEPTEES

L'AGILITY, c'est découvrir son chien dans une ambiance particulièrement sympathique.

LE RING :

Un ensemble d'exercices d'obéissance, de saut, d'attaque et de défense. Notre souci premier est la compétition sportive.

Notre prochain concours à BASSE-GOULAIN les 4 et 5 novembre prochains.

LE PISTAGE :

Rechercher des objets ou des personnes sur des pistes de plus d'un kilomètre. Une discipline proche de la nature. Le pistage permet au chien d'exprimer ses talents naturels.

VOUS RENSEIGNER SUR LE CLUB CANIN

- entraînement compétition :
le samedi de 14h30 à 18h
- entraînement débutant :
le dimanche de 9h à 12h
- notre terrain : LE GUE Route de l'île Chaland BASSE-GOULAIN



ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DE LA CELLULE FAMILIALE "PHENIX"

Notre association dont le but principal est, je vous le rappelle, l'instauration du salaire de la mère au foyer, dès le premier enfant, est en cours de fusion avec l'association "Alliance", qui est déjà représentée sur le plan national et européen.

Nous espérons par ce biais, unir nos forces et ainsi mieux contribuer à l'aboutissement de notre projet.

Pour de plus amples renseignements, téléphoner au 40.03.55.30

La Responsable d'antenne
Marie-Noëlle PETITGAS



VESTIAIRE

Le vestiaire est ouvert à tous, les **jeudis de 15h à 17h** à la Vieille Cure. Nous acceptons tous vêtements en bon état et vous remercions de vos dons.

MMES CHAMPAIN
RICHARD
BODIN

FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET DES HANDICAPES

(Union Banlieu sud)



L'Assemblée Générale annuelle se tiendra le Dimanche 22 Octobre 1989 de 9h30 à 11h salle de la Providence, rue de la Croix Blanche (face au terrain de sports, bd des pas-enchantés) à Saint-Sébastien sur Loire.

Un repas fraternel cloturera cette assemblée, inscrivez-vous par téléphone, ou par écrit au 40.34.34.50 chez Mr CAMON Claude 89 rue des Déportés à St Sébastien/loire avant le 1er octobre.

Le Secrétaire
Claude CAMON

ASSOCIATION "BONHEUR EIFFEL"

La rentrée, comme chaque année, a été pour tous, à notre Centre de Vie, source de joies par les retrouvailles et la reprise de la vie "active".

Pour ce deuxième semestre 1989, deux dates importantes sont à retenir :

° la deuxième, la plus lointaine

* **Samedi 21 OCTOBRE 1989 à 20h30 ***

Salle Paul Bouin, **PREMIERE SOIREE DANSANTE**, organisée au bénéfice de nos Jeunes.

° la première, la plus proche

* **Samedi 23 SEPTEMBRE 1989 de 10 à 19 h ***

SECONDE PORTE OUVERTE de notre Centre de Vie, situé au 18, rue des Brévets à BEAUTOUR.

Pour nos jeunes, cette journée sera encore leur journée, dans leur Maison avec leurs Travaux et dans leur Jardin avec leurs Fleurs et Légumes.

Les reportages "photos" sur leurs activités ne s'expliquent pas, ils ne peuvent être que regardés. Ils sont éloquentes et la lecture des impressions notées par les visiteurs sur le "LIVRE d'OR" à l'occasion de notre première porte ouverte est pour nous. Responsables - "notre Livre d'Or".

Il sera présenté au cours de cette deuxième journée.

Quelques minutes de votre visite seront pour EUX une nouvelle motivation pour continuer à relever la tête.

Le Président
J. MARECAUX

GROUPEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS DE BASSE-GOULAINNE

Comme les années précédentes, nous organisons un **concours de belote** au mois de novembre, la date n'est pas encore fixée, car le calendrier inter-sociétés n'est pas établi. Aussi nous invitons les Goulainais(es) à y participer.

Cette année, nous organisons une sortie sur la Sèvre Romantique le **8 octobre.**, qui sera suivie d'une exposition photos (méchoui et plages du débarquement) avec buffet campagnard. Nous prenons les inscriptions au N° 40.06.03.96.

Le **11 novembre** sera fête comme les années précédentes et d'avance nous invitons les Goulainais(es) à se joindre à cette manifestation, qui sera suivie d'un repas pour clore cette journée.



ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

Collecte des textiles usagés.

L'Association des Paralysés de France organise un important ramassage de textiles et vêtements usagés dans notre commune, le

Samedi 21 Octobre 1989

Une équipe de bénévoles participera à la distribution de sacs vides imprimés, en plastique, dans les boîtes aux lettres du mercredi 11 au samedi 14 octobre.

Les sacs seront ramassés le samedi 21 octobre à partir de 8h 30 par des camions dûment signalés "A.P.F."

Un camion collecteur stationnera également à partir de 8h30 sur la place de la poste.

Des sacs supplémentaires seront mis en dépôt à partir du mercredi 11 octobre :

- Mairie Basse-Goulaine
- Bureau de poste
- Boulangerie

Tous les textiles sont utiles : vêtements femmes, hommes, enfants, draps, couvertures, rideaux, etc... trop petits ou démodés, même déchirés, paires de chaussures réunies par lacets ou ficelle. Les vêtements en bon état seront revendus, le reste servira à des fins de récupération industrielle. Vous pouvez aussi utiliser tout autre sac ou paquet bien ficelé portant lisiblement la mention "A.P.F."

Les recettes sont destinées à aider l'Association des Paralysés de France pour son action sanitaire et sociale auprès des personnes handicapées moteurs de Loire-Atlantique.

Renseignements complémentaires : R.COLLET - Tél. : 40.06.02.94..

AMICALE INTERCOMMUNALE DE DONNEURS DE SANG BENEVOLES

L'Amicale remercie les nombreuses personnes qui ont bien voulu donner leur sang aux collectes des 26 - 28 août et 5 septembre dans les 3 communes.

Le centre de transfusion nous avise que malgré tous les efforts des donateurs actuels l'augmentation sensible de la demande de sang n'est pas actuellement compensée par les collectes.

Si vous n'avez pas donné votre sang dans les deux mois précédents - nos collectes, et si vous n'avez pas dépassé 3 dons dans l'année (pour les femmes et 5 pour les hommes) nous vous demandons de répondre "PRESENTS" aux prochaines collectes qui auront lieu :

Lundi	27 NOVEMBRE	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
Mardi	28 NOVEMBRE	HAUTE-GOULAIN
Lundi	4 DECEMBRE	BASSE-GOULAIN

Le Vice-Président
J.Claude NAEGELE

Le Président
Roland COLLET

INFORMATIONS DIVERSES - INFORMATIONS DIVERSES



M A R A I C H E R S - - -

embauchez un jeune en

CONTRAT DE QUALIFICATION

(mesure d'insertion des jeunes
de moins de 26 ans)

qualifiez-le par une formation
de 800 H en alternance entreprise/
Centre de formation :

LE BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE OPTION CULTURES LEGUMIERES

pour un coût de 50 000 F (salaire et formation) et 48
semaines de travail effectif. (cf tableau page intérieure)

CONTRAT DE QUALIFICATION

Bénéficiaires : Jeunes de 16 à 25 ans inclus

Objectifs : Faire atteindre à un jeune, une qualification professionnelle reconnue par un diplôme ou par une convention collective en vue d'un emploi.

Statut : Jeune salarié déclaré à la Mutualité Sociale Agricole et rémunéré selon le barème suivant :

semestre	Age	16-18	18-19	19-25
1		17 %	27 %	60 %
2		25 %	35 %	65 %
3		35 %	45 %	70 %
4		45 %	55 %	75 %

Exonération des charges sociales de 100 % (sur les assurances sociales, les accidents du travail, les allocations familiales versées sur les salaires)

Reste à la charge de l'employeur : CAMARCA, chômage, aide au logement, FAFSEA, transport, médecine du travail (environ 10 %)

Le jeune salarié en contrat de qualification verse normalement ses cotisations. Il bénéficie de la même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Aide financière : L'employeur reçoit du F.A.F.S.E.A. 50 F de l'heure de formation. Avec cette aide, il doit supporter le coût de la formation.

Formalités : Le dossier peut être préparé avec le F.A.F.S.E.A. qui le dépose à la D.D.T.E dans le mois qui suit l'embauche.

Déclarer le jeune salarié en contrat de qualification à la mutualité sociale agricole.

LA FORMATION

DUREE : 800 heures

LIEU : Formation générale : Nantes - Formation spécialisée : Briacé et Machecoul

PERIODE : 18 mois à partir de l'automne 89 -
2 jours par semaine et quelques semaines de 3 jours. Interruption en avril-mai-juin-juillet-août.

CONDITIONS D'ADMISSION : Etre très motivé par le métier - être âgé de moins de 26 ans à la signature du contrat - être apte à prendre des responsabilités - posséder un niveau de formation générale suffisant, et satisfaire aux épreuves d'entrée en formation - ne pas occuper un emploi de salarié permanent au moment de la signature du contrat.

PROGRAMME :

Biologie végétale, agronomie climatologie	80 h
Mathématiques, expression, français	70 h
Légumes de plein champ et sous petits abris	170 h
Légumes sous tunnels et serres	170 h
Le marché et la commercialisation des légumes	40 h
La législation et l'organisation du travail	40 h

L'entreprise : comptabilité, gestion technico-économique, financière, commerciale, fiscale 200 h

C O U T

RECETTES

Indemnités F.A.F.S.E.A.
50 F x 800 h 40 000 F

Coût pour l'entreprise 47 600 F
87 600 F

DEPENSES DE SALAIRE ET DE FORMATION

Salaire 1ère année 41 500 F
2ème année (6 mois) 24 500 F
66 000 F

Formation 27 F x 800 h 21 600 F
87 600 F

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter,
au F.A.F.S.E.A. Tél : 40.37.11.74

Animateur : Daniel LINQUETTE

Secrétariat : Claudine BUSSON

COOPERATION INTERCOMMUNALE

SYNDICAT LOIRE ET GOULAIN

TOURISME

Le syndicat intercommunal Loire et Goulaine vient de recruter une chargée d'études pour une période de trois mois, Mademoiselle Régine ROBION, dont le travail est de déterminer une politique de communication et de développement touristique sur les 13 communes du syndicat, à savoir : Barbechat, Basse Goulaine, La Boissière du Doré, La Chapelle Basse Mer, La Chapelle Heulin, Haute Goulaine, La Haye Fouassière, Le Loroux Bottereau, Le Landreau, Le Pallet, La Remaudière, St Julien de Concelles, Vallet.

La communication permettra au syndicat de se doter d'une nécessaire notoriété, pour ensuite promouvoir ses atouts et tout particulièrement le tourisme, facteur notable de développement économique.

La réalisation de ce travail conduira Mademoiselle ROBION à rencontrer toutes les personnes, élus, professionnels, associations, organismes... désireux de participer à ce développement touristique. Vous pouvez la contacter en Mairie de St Julien de Concelles au 40-54-10-40 dès le 15 septembre. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

HYDRAULIQUE

Le Comité Syndical demande aux riverains du Canal de Goulaine de bien vouloir couper les branchages sur le canal.

TEAM POLE SUD

Durant ce mois d'Août, une écurie d'amateurs de sport automobile tout-terrain, grâce au soutien de la commune de Basse-Goulaine et de la zone d'activités POLE SUD, a participé au rallye TRANSPANA 89. Cette épreuve espagnole accueillait pour la 1ère fois des concurrents étrangers. 9 équipages auto et moto français y étaient présents dont notre équipage de Basse-Goulaine représenté par Bertrand TOUZE et Philippe ALLAUME respectivement navigateur et pilote d'un buggy de type américain construit par leurs soins. Après des mois de travail acharné, ils se retrouvèrent enfin au départ d'un rallye marathon de niveau international.

La 1ère journée fut consacrée aux vérifications techniques et administratives suivies d'un prologue définissant l'ordre de départ de l'étape du lendemain.

Cette première étape de 450 kms était très roulante malgré quelques pièges de navigation que sut éviter notre équipe, ce qui lui permit de remonter 20 places au classement général.

Au premier bivouac au sud de l'Espagne, ils se retrouvèrent donc 2ème de la catégorie deux roues motrices et premiers français classés.

L'étape du lendemain leur réserva par contre une mauvaise surprise car 25 kms après le départ (l'étape en comprenait 500) le buggy fut stoppé sur bris de transmission. Après une première réparation sur place, puis une seconde quelques kilomètres plus tard, ce fut l'abandon définitif pour nos amis de Basse-Goulaine.

Leur véhicule d'assistance les ayant rejoint, l'équipe du TEAM POLE SUD profita des 1200 kms de course restants, pour suivre le reste de l'épreuve et aux soirs des autres étapes de rencontrer et de dialoguer avec des équipages professionnels.

Bertrand TOUZE et Philippe ALLAUME tiennent à remercier toutes les sociétés qui leur ont fait confiance et espèrent de nouveau leur soutien pour les épreuves à venir.

NOTRE CARNET

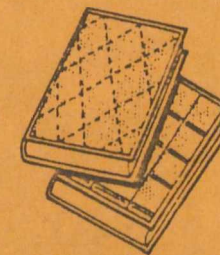
NAISSANCES



Anne-Sophie PERRAUD - 118, rte des Landes de la Plée
 Gwenaëlle FIOLEAU - 158, rue Ile Chaland
 Charlotte POMMIER - 22, rte des Landes de la Plée
 Julien BABONNEAU - 90, rue des Coupries
 Astrid LEFEUVRE - 31, rue du Moulin
 Pauline BUTEAU - 8, rue de la Chataigneraie
 Marion CHEMIN - 10, imp du Moulin
 Pierre Antoine VEQUAUD 190, rte du Loroux
 Amaury PROU - 3, rue des Prunus
 Thomas BOUYER - 9, rue Busson Billault
 Guillaume GUITTET - 93, rue des Vallées
 Mathieu GOURAIN - 22, rue de la Source
 Maxence de LEENHEER - 1, imp de la Chesnaie
 Charline GUILLET - 13, rue des Vanniers
 Guillaume MENARD - 49, rue de la Croix des Fosses
 Angélique BOSSARD 67, rue des Vallées
 Kaoutar KASSMI 40, rue de la Razée
 Fanny POTTER - 83, rue de la Cassardière
 David LOYEN - 13, rue de la Fuit
 Romain MAROILLEAU - 1, rue des Vanniers
 Isabelle MAUBOUCHER - 20, rue de l'Abbaye
 Valentin HERVOUET - 18, allée de la Basse-Lande
 Mathieu GOUGEON - 4, rue du Bois Brûlé

MARIAGES

Rémy AUVINET - MONTAIGU & Annie COUDRIAU - rue du Corbon
 Patrick GERRIER & Marie-Paule JARDY - avenue des Pommiers
 Lionel RIVERON - TOURS & Lydia GAILLARD - les Hauts
 Pascal MONNIE - Les Landes de la Plée & Mie Laure BODINEAU - St Jean de Boiseau
 Alain MOUILLE - Hte GOULAIN & Laurence COLLET - Rue de la Jarnigarnière
 Patrick MORINIERE & Mie Annick ROBERT - rue des Straits
 Philippe CRUSSON - HERBIGNAC & Anne DOUSSIN - Les Coupries
 Philippe LEVEQUE - NANTES & Fabienne FOURNIER - les Hauts



DECES

Marie Thérèse RETAILLEAU épouse PAUL - 38 ans - CHOLET (M&L)
 Annick GUILLET épouse METAIS - 45 ans - avenue des Nouelles
 Madeleine LAPPE épouse FRIDMAN - 73 ans - Hameau des Grézillières
 Raymond BOTINEAU - 58 ans - rte des Landes de la Plée
 Jean GOIS - 59 ans - Imp Tristan Bernard.

COOPERATION INTERCOMMUNALE

TOURNAI SYNDICAT D'ÉTUDES ET D'ÉTUDES

PROCES-VERBAUX

LE 15 MARS 1966

Le 15 Mars 1966, à 18 heures, s'est tenu au local de la commune de Tournai, la séance ordinaire de la Commission Intercommunale de l'Énergie, présidée par M. le Maire de Tournai.

Présents : M. le Maire de Tournai, M. le Maire de ...

Le Président a ouvert la séance par la lecture de son rapport sur l'activité de la Commission pendant le mois de Mars 1966.

Il a ensuite traité l'ordre du jour :

1. Rapport de M. le Maire de Tournai sur l'activité de la Commission pendant le mois de Mars 1966.

2. ...

3. ...

4. ...

5. ...

6. ...

7. ...

8. ...

9. ...

10. ...

11. ...

12. ...

13. ...

14. ...

15. ...

16. ...

17. ...

18. ...

19. ...

20. ...

21. ...

22. ...

23. ...

24. ...

25. ...

26. ...

27. ...

28. ...

29. ...

30. ...

31. ...

32. ...

33. ...

34. ...

35. ...

36. ...

37. ...

38. ...

39. ...

40. ...

41. ...

42. ...

43. ...

44. ...

45. ...

46. ...

47. ...

48. ...

49. ...

50. ...

51. ...

52. ...

53. ...

54. ...

55. ...

56. ...

57. ...

58. ...

59. ...

60. ...

61. ...

62. ...

63. ...

64. ...

65. ...

66. ...

67. ...

68. ...

69. ...

70. ...

71. ...

72. ...

73. ...

74. ...

75. ...

76. ...

77. ...

78. ...

79. ...

80. ...

81. ...

82. ...

83. ...

84. ...

85. ...

86. ...

87. ...

88. ...

89. ...

90. ...

91. ...

92. ...

93. ...

94. ...

95. ...

96. ...

97. ...

98. ...

99. ...

100. ...

Le 15 Mars 1966, à 18 heures, s'est tenu au local de la commune de Tournai, la séance ordinaire de la Commission Intercommunale de l'Énergie, présidée par M. le Maire de Tournai.

Présents : M. le Maire de Tournai, M. le Maire de ...

Le Président a ouvert la séance par la lecture de son rapport sur l'activité de la Commission pendant le mois de Mars 1966.

Il a ensuite traité l'ordre du jour :

1. Rapport de M. le Maire de Tournai sur l'activité de la Commission pendant le mois de Mars 1966.

2. ...

3. ...

4. ...

5. ...

6. ...

7. ...

8. ...

9. ...

10. ...

11. ...

12. ...

13. ...

14. ...

15. ...

16. ...

17. ...

18. ...

19. ...

20. ...

21. ...

22. ...

23. ...

24. ...

25. ...

26. ...

27. ...

28. ...

29. ...

30. ...

31. ...

32. ...

33. ...

34. ...

35. ...

36. ...

37. ...

38. ...

39. ...

40. ...

41. ...

42. ...

43. ...

44. ...

45. ...

46. ...

47. ...

48. ...

49. ...

50. ...

51. ...

52. ...

53. ...

54. ...

55. ...

56. ...

57. ...

58. ...

59. ...

60. ...

61. ...

62. ...

63. ...

64. ...

65. ...

66. ...

67. ...

68. ...

69. ...

70. ...

71. ...

72. ...

73. ...

74. ...

75. ...

76. ...

77. ...

78. ...

79. ...

80. ...

81. ...

82. ...

83. ...

84. ...

85. ...

86. ...

87. ...

88. ...

89. ...

90. ...

91. ...

92. ...

93. ...

94. ...

95. ...

96. ...

97. ...

98. ...

99. ...

100. ...



Le 15 Mars 1966, à 18 heures, s'est tenu au local de la commune de Tournai, la séance ordinaire de la Commission Intercommunale de l'Énergie, présidée par M. le Maire de Tournai.

Présents : M. le Maire de Tournai, M. le Maire de ...

Le Président a ouvert la séance par la lecture de son rapport sur l'activité de la Commission pendant le mois de Mars 1966.

Il a ensuite traité l'ordre du jour :

1. Rapport de M. le Maire de Tournai sur l'activité de la Commission pendant le mois de Mars 1966.

2. ...

3. ...

4. ...

5. ...

6. ...

7. ...

8. ...

9. ...

10. ...

11. ...

12. ...

13. ...

14. ...

15. ...

16. ...

17. ...

18. ...

19. ...

20. ...

21. ...

22. ...

23. ...

24. ...

25. ...

26. ...

27. ...

28. ...

29. ...

30. ...

31. ...

32. ...

33. ...

34. ...

35. ...

36. ...

37. ...

38. ...

39. ...

40. ...

41. ...

42. ...

43. ...

44. ...

45. ...

46. ...

47. ...

48. ...

49. ...

50. ...

51. ...

52. ...

53. ...

54. ...

55. ...

56. ...

57. ...

58. ...

59. ...

60. ...

61. ...

62. ...

63. ...

64. ...

65. ...

66. ...

67. ...

68. ...

69. ...

70. ...

71. ...

72. ...

73. ...

74. ...

75. ...

76. ...

77. ...

78. ...

79. ...

80. ...

81. ...

82. ...

83. ...

84. ...

85. ...

86. ...

87. ...

88. ...

89. ...

90. ...

91. ...

92. ...

93. ...

94. ...

95. ...

96. ...

97. ...

98. ...

99. ...

100. ...

Le 15 Mars 1966, à 18 heures, s'est tenu au local de la commune de Tournai, la séance ordinaire de la Commission Intercommunale de l'Énergie, présidée par M. le Maire de Tournai.

Présents : M. le Maire de Tournai, M. le Maire de ...

Le Président a ouvert la séance par la lecture de son rapport sur l'activité de la Commission pendant le mois de Mars 1966.

Il a ensuite traité l'ordre du jour :

1. Rapport de M. le Maire de Tournai sur l'activité de la Commission pendant le mois de Mars 1966.

2. ...

3. ...

4. ...

5. ...

6. ...

7. ...

8. ...

9. ...

10. ...

11. ...

12. ...

13. ...

14. ...

15. ...

16. ...

17. ...

18. ...

19. ...

20. ...

21. ...

22. ...

23. ...

24. ...

25. ...

26. ...

27. ...

28. ...

29. ...

30. ...

31. ...

32. ...

33. ...

34. ...

35. ...

36. ...

37. ...

38. ...

39. ...

40. ...

41. ...

42. ...

43. ...

44. ...

45. ...

46. ...

47. ...

48. ...

49. ...

50. ...

51. ...

52. ...

53. ...

54. ...

55. ...

56. ...

57. ...

58. ...

59. ...

60. ...

61. ...

62. ...

63. ...

64. ...

65. ...

66. ...

67. ...

68. ...

69. ...

70. ...

71. ...

72. ...

73. ...

74. ...

75. ...

76. ...

77. ...

78. ...

79. ...

80. ...

81. ...

82. ...

83. ...

84. ...

85. ...

86. ...

87. ...

88. ...

89. ...

90. ...

91. ...

92. ...

93. ...

94. ...

95. ...

96. ...

97. ...

98. ...

99. ...

100. ...

